

LA RETRAITE DE COMMANDEMENT DE LA FORCE DE LA MINUSCA JOURNEE DES CASQUES BLEUS





La Retraite de Commandement de la Force de la MINUSCA à tous les niveaux — 2025, placée sous le thème : « Tirer parti des capacités de la Force pour une meilleure mise en œuvre du mandat », a été une retraite de trois jours destinée aux Commandants de Secteur et de Contingent. L'objectif principal était de renforcer la coordination, de simplifier la prise de décision et de réaffirmer l'engagement collectif envers le mandat de la MINUSCA en République centrafricaine. Cette retraite visait à améliorer la coopération entre les différents échelons de commandement et à consolider l'objectif commun de réalisation efficace du mandat de la MINUSCA.

EDITORIAL



Sécurité des civils et appui à l'autorité de l'Etat : la MINUSCA reste engagée

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a renouvelé le mandat de la MINUSCA le 14 novembre 2024, à travers la Résolution 2759. Le nouveau mandat réaffirme les priorités de la mission: la protection des civils, l'extension de l'autorité de l'État et la facilitation de l'aide humanitaire en République centrafricaine.

Pour y parvenir, la Force de la MINUSCA agit en coordination avec les autres composantes de la mission afin de prévenir les menaces contre les populations civiles et d'appuyer les Forces armées centrafricaines dans leur déploiement sur l'ensemble du territoire.

Des opérations conjointes ont récemment été menées à Zangba, Mingala, Yadé et dans d'autres localités, démontrant l'engagement ferme de la MINUSCA et des FACA à améliorer la sécurité. La Force assure également un soutien logistique aux FACA dans les zones de présence commune et a contribué activement au bon déroulement des praparatifs pour les élections.

Ces efforts renforcent la coopération entre la MINUSCA et les forces nationales, tout en consolidant les capacités de défense et de sécurité intérieure du pays.

La MINUSCA poursuivra son engagement aux côtés du peuple centrafricain, dans le respect de son mandat, pour bâtir une paix durable en Republique centrafricaine.

GENERAL HUMPHREY NYONE COMMANDANT DE LA FORCE – MINUSCA

Sommaire 03

EDITORIAL

07

INTERVIEW DU COMMANDANT DE LA FORCE DE LA MINUSCA

09

DOSSIER SPECIAL : SECURISATION DE ZANGBA : UN PAS CRUCIAL VERS DES ELECTIONS PAISIBLES EN CENTRAFRIQUE

17

PORTRAIT

Général de Division Maychel Asmi Commandant Adjoint de la Force – MINUSCA

Général de Brigade Moussa Mahamadou Chef d'Etat-Major de la Force – MINUSCA

21

LA MINUSCA CELEBRE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS EN CENTRAFRIQUE

23

FEMMES PIONNIERES AU SEIN DE LA MINUSCA

25

LA MINUSCA MOBILISEE POUR UN PROCESSUS ELECTORAL SECURISE

31

ACTIVITES OPERATIONNELLES DE L'UNITE DE LA POLICE NEPALAISE

30

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

35

LA REMISE DES MEDAILLES: UN MOMENT FORT DE RECONNAISSANCE





DIRECTEUR DE PUBLICATION

GENERAL DE CORPS D'ARMEE HUMPHREY NYONECommandant de la Force – MINUSCA

REDACTEUR EN CHEF

LT COL OSCAR MANIRAKIZA

EQUIPE DE REDACTION

LT COL ELIZABETH ADOR UTE



MAJ MOHSSINE LAFRAM

PHOTOGRAPHES

CAPT HUYEN ANH NGUYEN

MISE EN PAGE

SCPI MINUSCA OLIVEIRA BRAHIM CHRISTIAN













Hommage aux héros tombés pour la paix en RCA



CAPORAL PIERRE DAIDA VANSOU (CAMEROON) – 10 JANVIER



CAPORAL CHEF SEIFEDDINE HAMRITA (TUNISIE) – 11 Fevrier



CAPORAL DRISS GUGBGABI (MAROC) – 12 MARS



COMMANDANT PAUL NDUNGU NJOROGE (KENYA) – 28 MARS



SOLDAT de 1 er CLASSE ACHRAF BOUKDAMA (MAROC) – 04 AVRIL



La MINUSCA honore la mémoire de cinq Casques bleus décédés en 2025 en République centrafricaine :

- Caporal Pierre Daida Vansou (Cameroun) 10 janvier
- Caporal Chef Seifeddine Hamrita (Tunisie) 11 février
- Caporal Driss Gugbgabi (Maroc) 12 mars
- Commandant Paul Ndungu Njoroge (Kenya) 28 mars
- Soldat de 1 er Classe ACHRAF BOUKDAMA (Maroc) 04 Avril

Une cérémonie de dépôt de gerbes a été tenue en leur honneur par les hautes personnalités de la MINUSCA. Leur sacrifice pour la paix ne sera jamais oublié.

INTERVIEW DU COMMANDANT DE LA FORCE DE LA MINUSCA



1. Mon Général, étant donné que vous occupez le poste de Commandant de la Force depuis près de deux ans, pouvez-vous nous faire une évaluation de la situation sécuritaire telle qu'elle était à votre prise de fonction, et telle qu'elle se présente aujourd'hui? Réponse:

La situation sécuritaire en République Centrafricaine s'est néttement améliorée au cours des deux dernières années, depuis ma prise de fonction en tant que Commandant de la Force. On observe une diminution significative des attaques ciblées perpétrées par les éléments armés contre les civils dans l'ensemble des secteurs. Cette amélioration est le fruit des diverses missions de stabilisation et d'intervention de la Force, ainsi que d'un soutien renforcé aux Forces Armées Centrafricaines (FACA) et aux Forces de Sécurité Intérieure (FSI). Ces efforts conjoints ont contraint les groupes armés à adopter des modes opératoires plus fragmentés, réduisant ainsi leur impact. Toutefois, des actes isolés de banditisme et des incidents liés à la transhumance subsistent, notamment dans les couloirs traditionnels de transhumance et les zones d'exploitation minière artisanale. Il reste encore beaucoup à faire en matière de réconciliation communautaire afin d'apaiser les tensions résiduelles entre les différentes communautés.

2. Mon Général, des opérations ont été menées à Bambouti, Zangba, Am Dafock, Mingala et dans la région de Yade. Quelle est aujourd'hui votre évaluation de ces zones ? Diriez-vous que le déploiement de la Force de la MINUSCA a apporté un sentiment de sécurité aux habitants ? Réponse :

Les zones de Bambouti, Zangba, Am Dafock, Mingala et Yade figurent parmi les priorités stratégiques de la mission. Par le passé, ces régions étaient peu ou pas du tout contrôlées par l'État, offrant ainsi des refuges aux éléments armés pour organiser leur financement et étendre leur influence. La présence de la Force a indéniablement permis de rétablir une certaine stabilité et de renforcer le sentiment de sécurité parmi les populations. Les autorités locales y sont désormais opérationnelles, ce qui contribue à l'extension de l'autorité de l'État.

3. Mon Général, la MINUSCA a enregistré des avancées notables dans ses opérations. Selon vous, que faut-il faire pour consolider ces acquis ? Réponse:

Pour consolider les acquis opérationnels, il est impératif que le pays hôte prenne progressivement en charge sa propre sécurité. Cela ne pourra se faire que par un renforcement des capacités de ses forces de sécurité, à travers une réforme du secteur de la sécurité (RSS) bien pensée et rigoureusement mise en œuvre.

4. Mon Général, la Force de la MINUSCA reste engagée à accomplir son mandat de protection des civils. Quel message adressez-vous à vos Casques bleus ? Réponse

A tous les Casques bleus, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour votre engagement indéfectible en faveur de la protection des civils. Votre présence et vos actions incarnent un véritable espoir pour les populations centrafricaines. Gardez à l'esprit que chacun de vos gestes peut transformer des vies. Faites de la protection des civils votre priorité absolue, et soyez les dignes représentants de l'engagement des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité. La protection des civils est le cœur même de votre mandat. Agissez toujours avec humanité, courage et professionnalisme.





DOSSIER SPECIAL:

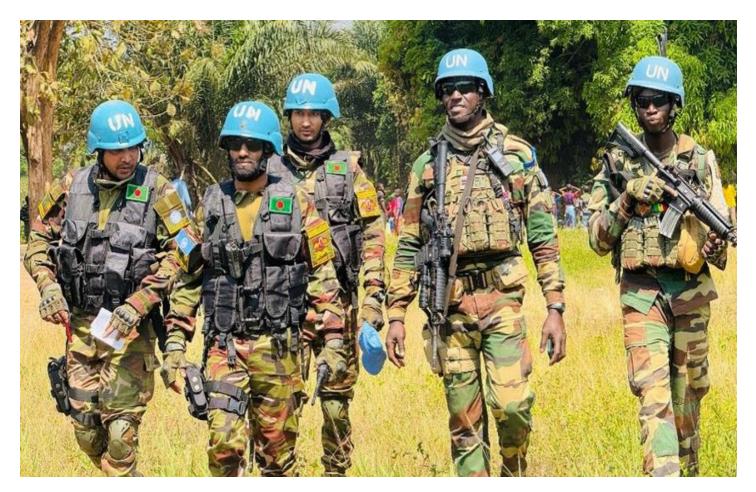
Sécurisation de ZANGBA : un pas crucial vers des élections paisibles en Centrafrique





SECURISATION DE ZANGBA





La Force deployée sur le terrain

A l'approche des élections, la sécurisation de Zangba s'impose comme une priorité majeure. Longtemps refuge de l'UPC, ce bastion armé en Basse-Kotto menaçait la sécurité des civils et compromettait l'enregistrement des électeurs.

Malgré plusieurs opérations menées par les Forces Armées Centrafricaines entre août et septembre 2024, l'insécurité persistait, exacerbée par une intensification des actes criminels de l'UPC en fin d'année.

Face à cette situation, le gouvernement Centrafricain, par le Premier ministre Félix Moloua,a demandé l'appui de

la Représentante spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour protéger les civils et garantir un environnement sûr pour les élections.



La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, en discussion au sujet de l'opération sur ZANGBA





Planification de l'opération par le Commandant de la Force et son Etat-Major





Insertion des troupes par voie aérienne et terrestre

Après plusieurs semaines de préparation discrète pour assurer la sécurité des forces, le plan conjoint a été approuvé et déployé avec succès le 23 décembre 2024. Cette opération marque un progrès significatif dans la restauration de la stabilité à ZANGBA et dans la mise en place des conditions nécessaires à un scrutin démocratique.

A la suite de l'analyse du terrain, il a été décidé qu'une partie des troupes serait transportée par hélicoptère afin de permettre une intervention rapide. Parallèlement, d'autres unités, principalement composées d'ingénieurs, emprunteront l'axe routier tout en procédant à la réhabilitation des voies dégradées pour améliorer l'accès et faciliter les mouvements logistiques des Troupes sur la route qui mènent sur ZANGBA.



Village de ZANGBA après l'arrivée de la MINUSCA

Attitude de la population locale envers la MINUSCA

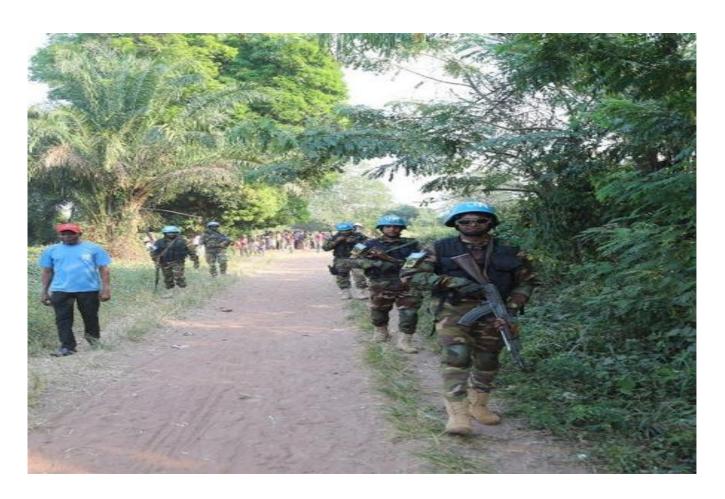
Il s'agissait de la première présence des troupes de la MINUSCA à ZANGBA. A leur arrivée, la population locale a initialement fait preuve de méfiance, notamment lors de l'atterrissage des forces. Toutefois, cette réticence a rapidement laissé place à une attitude plus ouverte après l'établissement d'un dialogue avec le chef du village, permettant la transmission de messages clés. Cette démarche a favorisé une meilleure compréhension de la mission, aboutissant à un accueil favorable de la MINUSCA par la communauté et à l'instauration d'une interaction constructive sur le terrain.



Prise de contact avec la population



Patrouille des forces engagées pour la sécurisation de la localité de ZANGBA





SUITE...

Le troisième jour, une opération médicale d'envergure a été organisée afin de renforcer les liens entre les forces déployées et la population locale. Les équipes médicales ont offert des consultations gratuites, distribué des médicaments essentiels et prodigué des soins variés. Bien que certains habitants aient exprimé des réticences initiales, notamment en raison de la méfiance à l'égard des traitements proposés, la qualité de la prise en charge a rapidement dissipé les doutes. En tout, près de 300 personnes, dont de nombreux enfants et personnes âgées, ont bénéficié de cette assistance sanitaire.





Des soins médicaux renforçant la confiance entre les Casques bleus et la population

Cette action a grandement contribué à instaurer un climat de confiance entre les troupes et la population locale. En faisant preuve de bienveillance et en répondant aux besoins de santé des habitants, les soldats ont montré qu'ils étaient là pour aider, et non seulement pour une mission militaire. Cet engagement humanitaire a permis de réduire les suspicions et les craintes initiales, facilitant ainsi une meilleure acceptation de la présence des forces sur le terrain. Grâce à cette approche, les échanges entre la communauté et les troupes se sont améliorés, posant les bases d'une collaboration plus sereine pour la suite des opérations.





Célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme



A Bangassou, 245 patients, dont 70 enfants, ont bénéficié d'une prise en charge médicale gratuite à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le paludisme. Cette initiative visait à faciliter l'accès aux soins et à sensibiliser la population aux moyens de prévention contre cette maladie encore très répandue dans la région. Grâce à cette mobilisation, de nombreux cas ont pu être détectés et traités rapidement, contribuant ainsi à réduire les risques de propagation.

Par ailleurs, des campagnes d'information ont été menées sur l'importance de l'utilisation des moustiquaires imprégnées, du drainage des eaux stagnantes et des mesures d'hygiène. Cette action médicale s'inscrit dans un effort global visant à améliorer la santé publique et à protéger les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants.

La Journée internationale de sensibilisation aux mines et d'assistance à la lutte antimines a été célébrée le 4 avril 2025







Organisée par le Service de l'action antimines de l'ONU (UNMAS) vise a renforcer les efforts locaux contre les mines.

Le débat a porté sur les conventions internationales existantes dans le cadre de la lutte contre les mines antipersonnel, et les efforts fournis pour répondre aux différentes menaces.

La République centrafricaine avait vu apparaître les premières mines terrestres à partir de la mi-2020, avec des menaces impliquant des mines antichars. En 2021, le nombre d'incidents est passé à 44, puis à 55 en 2022. Au total, 79 cas ont été enregistrés en 2023 et 74 en 2024, avant de diminuer significativement à 15 en 2025.

Ces incidents ont fait 270 victimes (tués et blessés), dont 66 % des civils.

Des sessions de sensibilisations éducatives aux risques causés par les engins explosifs improvises ont été menées auprès des populations. Ces actions ont un effet positif sur la communauté, qui, face aux menaces, sollicite de plus en plus l'intervention de la MINUSCA pour neutraliser les dangers

Portrait



Général de Division Maychel Asmi Commandant Adjoint de la Force – MINUSCA

Nommé en avril 2025, le Général de Division Maychel Asmi prend les fonctions de Commandant Adjoint de la Force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, succédant ainsi au Général de Division Luiz Monsanto du Portugal. Fort de plus de 30 années de service militaire distingué, il apporte à la mission une riche expérience opérationnelle, un sens stratégique affirmé et un engagement profond en faveur du maintien de la paix.

✓ Une carrière marquée par le service et le leadership

Diplômé de la prestigieuse académie militaire d'Indonésie, le Général Asmi a occupé de nombreuses fonctions de commandement et d'état-major au sein des Forces armées indonésiennes. Son parcours est caractérisé par une focalisation constante sur l'efficacité opérationnelle, la prise de décision sous pression et la collaboration multiculturelle.

En 2014, il a commandé le contingent Garuda 23-H déployé dans la zone de la Ligne Bleue au Sud-Liban dans le cadre de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Son leadership a été déterminant pour l'engagement communautaire, la prévention des conflits et la mise en œuvre réussie des mandats onusiens dans un environnement complexe.



✓ Une approche innovante de la conduite des opérations

Reconnu pour sa pensée stratégique, le Général Asmi a promu l'innovation dans les opérations militaires. En Indonésie, il a initié l'approche dite « Pentahelix » pour la gestion des incendies de forêt à Sumatra. Cette stratégie multisectorielle a réuni institutions gouvernementales, entreprises privées, monde académique, médias et communautés locales; illustrant sa capacité à fédérer des acteurs divers autour d'une mission commune.

✓ Excellence académique et militaire

Le Général Asmi est titulaire d'une licence en économie et d'un master en gestion de la défense, avec un mémoire portant sur la modernisation des systèmes de formation et l'intégration des scénarios de maintien de la paix dans la doctrine nationale.

Sa formation militaire inclut des cours avancés de commandement à la Nanjing Army Command College en Chine et au Collège de guerre de l'armée indonésienne à Bandung, qui lui ont conféré l'expertise stratégique et tactique indispensable aux missions internationales complexes.

✓ Une vision axée sur la paix et la protection

Défenseur convaincu de la protection des civils, de la promotion de l'égalité des genres dans les opérations militaires et du respect de l'État de droit, le Général Asmi porte une vision du maintien de la paix fondée sur le respect de la dignité humaine et l'engagement communautaire.

Né le 8 août 1975 à Pekanbaru (Indonésie), il apporte à la MINUSCA son expertise ainsi qu'un sens profond du devoir, à un moment clé pour la mission et pour le peuple centrafricain.





Portrait



Général de Brigade Moussa Mahamadou Chef d'État-Major de la Force – MINUSCA

Le Général de Brigade Moussa Mahamadou occupe actuellement le poste de Chef d'État-Major de la Force de la MINUSCA. Fort d'une carrière militaire remarquable, il apporte à la mission une expertise stratégique et opérationnelle essentielle au maintien de la paix dans la région.

✓ Une formation militaire internationale d'excellence

Sa formation militaire s'étend sur plusieurs continents, témoignant d'une préparation rigoureuse et diversifiée:

- Académie Royale Militaire de Meknès, Maroc (1988-1991)
- Fort Knox, Kentucky, États-Unis (1993-1994)
- Collège d'État-Major, Koulikoro, Mali (2001-2002)
- Collège de Guerre, Rome, Italie (2010-2011)
- Institut Supérieur de Défense, Rome, Italie (2011-2012)



✓ Un parcours professionnel riche et diversifié

Le Général Mahamadou a occupé diverses fonctions clés, allant du commandement de compagnie aux postes stratégiques à l'État-Major, notamment :

Chef de section, officier exécutif puis commandant de compagnie (1991-2001)

Chef de la Division des Opérations à l'État-Major de l'Armée du Niger (2012-2013)

Participation active à plusieurs missions des Nations Unies, dont MILOBS, UNOCI, MINUSMA, entre autres.

✓ Distinctions et qualifications académiques

Homme de formation, il est titulaire de plusieurs diplômes supérieurs :

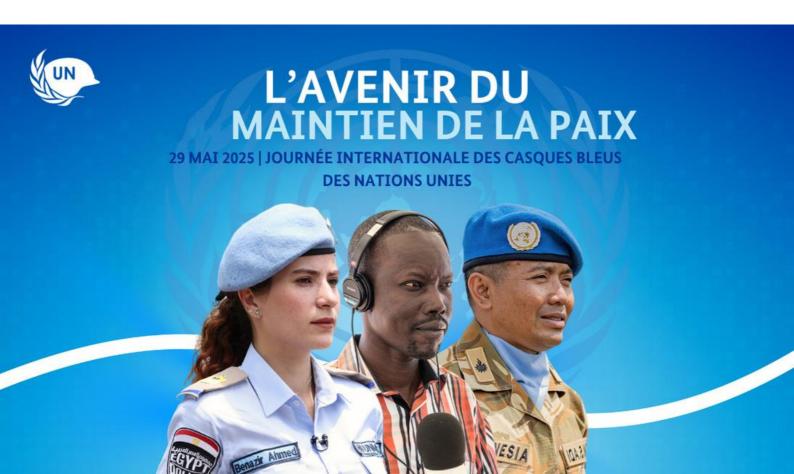
- · Master en droit, Université Mohamed V, Rabat, Maroc
- Master en études internationales et stratégie militaire, Université Luis Guida, Rome
- · Master 2 en stratégie globale et sécurité, Université Sapienza, Rome

Ses distinctions honorifiques comprennent:

- Chevalier dans l'Ordre du Mérite du Niger
- Médaille des opérations extérieures (OPEX) en Côte d'Ivoire
- Médailles des Nations Unies UNOCI et MINUSMA

✓ Compétences linguistiques et vie personnelle

Polyglotte, le Général Mahamadou parle couramment le serer, le haoussa, le zarma, le français, l'anglais et l'italien. Marié et père de cinq enfants, il combine avec succès ses responsabilités militaires et familiales.





La MINUSCA célèbre la Journée Internationale des Casques Bleus en Centrafrique

La MINUSCA a commémoré le 29 mai 2025, la Journée Internationale des Casques Bleus par une cérémonie solennelle rendant hommage aux soldats de la paix engagés sur le terrain.

Le Représentant spécial adjoint par intérim du Secrétaire général de l'ONU a exprimé sa profonde reconnaissance envers les Casques Bleus pour leur engagement sans faille dans un contexte mondial marqué par de nombreux défis sécuritaires. « Cette journée est une occasion privilégiée pour saluer le sacrifice des hommes et des femmes qui servent sous le drapeau des Nations Unies », a-t-il déclaré, rappelant le rôle crucial des casques bleus dans la promotion de la paix et de la stabilité.

Le Ministre d'Etat chargé de la Justice, de la Promotion des droits de l'homme et de la bonne gouvernance du gouvernement centrafricain, présent lors de l'événement, a également pris la parole. Il a salué le courage des forces de maintien de la paix, souvent exposées à des dangers extrêmes, et a souligné les progrès accomplis dans le cadre du processus de paix, notamment grâce à l'appui de la MINUSCA dans les réformes judiciaires.









Célébration de la journée internationale des Casques bleus

La cérémonie a débuté par une revue des troupes, suivie de la levée des couleurs et de la déposition de gerbes de fleurs au monument aux héros, symboles de l'engagement durable des Nations Unies pour la paix en Centrafrique. Elle s'est clôturée par un défilé conjoint de la force et de la police des Nations Unies ainsi que des forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Placée sous le thème « L'avenir du maintien de la paix », cette journée a renforcé la détermination collective à poursuivre les efforts pour bâtir une paix stable et durable dans le pays.

Femmes pionnières au sein de la MINUSCA



Au cœur de la République Centrafricaine, le bourdonnement puissant des pales d'un hélicoptère Black Hawk annonce l'arrivée d'une force empreinte de détermination, de courage et d'espoir. Aux commandes de l'appareil se trouve la Capitaine Imen Derouiche, pilote émérite de l'Armée de l'air tunisienne et figure pionnière dans un domaine longtemps réservé aux hommes. Par son engagement exemplaire, elle incarne l'excellence, l'audace et la montée en puissance des femmes au sein opérations de maintien de la paix sous l'égide de la MINUSCA.



Sa carrière militaire débute en 2008, après l'obtention de son baccalauréat. Elle intègre alors la prestigieuse Académie militaire de Tunisie, avant de suivre une formation de pilotage à l'Ecole d'Aviation ELAMRI. Grâce à sa détermination et à son excellence, elle devient pilote certifiée sur Black Hawk en 2016.

Au sein de la MINUSCA, Capitaine Derouiche est chargée du transport de troupes, des vols d'évacuation sanitaire (CASEVAC) ainsi que des patrouilles aériennes. « Chaque mission représente un nouveau défi », confietelle. « Je suis fière de servir la paix et de représenter mon cher pays, la Tunisie. »

En tant que femme évoluant dans un domaine traditionnellement dominé par les hommes, la Capitaine Derouiche espère inspirer les jeunes filles à poursuivre leurs rêves avec audace. « N'ayez pas peur de suivre votre passion, » conseille-t-elle. « Avec de la résilience et de la persévérance, tout devient possible.







Nouhe Kouki, âgée de 27 ans, membre essentielle de l'équipe Black Hawk, apportant son expertise technique en tant que cheffe d'équipage et spécialiste en moteurs. Sa fonction garantit la performance et la sécurité de l'aéronef. Elle intègre l'Armée de l'air tunisienne en 2017, se spécialisant dans la maintenance des aéronefs. Grâce à ses compétences exceptionnelles, elle gravit rapidement les échelons pour devenir cheffe d'équipage en 2022. Sa précision et son savoir-faire sont d'une valeur inestimable pour l'équipe.

En septembre 2024, Kouki rejoint la MINUSCA aux côtés du Capitaine Imen Derouiche. « Faire partie de la MINUSCA représente une responsabilité profonde », affirme-t-elle. « Il s'agit de montrer ce que les femmes sont capables d'accomplir et de soutenir la paix là où elle est le plus nécessaire. » Capitaine Derouiche et Sergent-Chef Kouki incarnent une nouvelle ère dans le maintien de paix, mettant en lumière l'engagement de la Tunisie en faveur de l'inclusion des genres et de la coopération internationale.

Alors qu'elles s'élèvent au-dessus de la République centrafricaine, elles portent un message puissant : les femmes peuvent exceller dans n'importe quel domaine et leurs contributions ont également une importance capitale.

La MINUSCA mobilisée pour un processus électoral sécurisé

La Force de la MINUSCA joue un rôle crucial dans le soutien aux élections en République centrafricaine. Depuis son déploiement en 2014, la MINUSCA s'est engagée activement à accompagner le pays dans l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives, en collaboration avec les autorités centrafricaines et d'autres partenaires nationaux et internationaux. A cet effet, la MINUSCA intervient principalement dans la sécurisation du processus et apporte son soutien logistique.

La MINUSCA contribue au maintien de la sécurité et de la stabilité dans le pays, un élément fondamental pour la réussite de tout processus électoral. En raison de la situation sécuritaire fragile, marquée par des conflits armés entre différents groupes rebelles et milices, la MINUSCA, en appui direct des Forces Armées (FACA) et des Forces de Sécurité Intérieure (Police et Gendarmerie), a déployé ses forces à travers le pays pour sécuriser les zones sensibles, protéger les populations civiles et garantir le bon déroulement des élections. Elle met en place des patrouilles, surveille les déplacements des groupes armés et s'assure que les citoyens puissent se rendre aux urnes en toute sécurité.





Suite...

La MINUSCA apporte également son soutien logistique aux autorités du pays. Elle contribue aux déploiements des agents électoraux dans tout le pays, et facilite l'accès des observateurs nationaux et internationaux afin qu'ils puissent évaluer l'intégrité du processus électoral. La MINUSCA appuie, selon les besoins exprimés, le déploiement de renforts spécifiques des FACA. En outre, la mission veille à la bonne couverture médiatique des élections, garantissant ainsi la transparence et la crédibilité du processus.

Lors de la conférence de presse du 2 avril 2025, le Directeur de la Division électorale de la MINUSCA, Arsène Gbaguidi, a déclaré qu'il « faut vraiment se féliciter, vous féliciter, féliciter l'ANE et féliciter tous les partenaires qui sont intervenus dans le cadre des opérations dans l'aire 2 où on a noté aucun incident majeur. Nous avions besoin de renforcer la coordination, éviter les situations désespérées », ajoutant que « la MINUSCA n'a pas un autre agenda que de faire et d'accompagner conformément à notre mandat, de manière que les choses se passent comme cela se doit. (...) Et il n'y a pas de raison qu'on ne puisse vraiment pas réussir ces opérations électorales. Bien évidemment, avec le concours de chacun de vous tous ».

La MINUSCA aide à renforcer les institutions démocratiques et la gouvernance en République centrafricaine. Elle travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales pour promouvoir l'état de droit, la bonne gouvernance, et le respect des droits humains. L'objectif est de garantir que les élections ne soient pas seulement un événement ponctuel, mais qu'elles constituent un véritable pas vers la consolidation de la démocratie en RCA.



Questions pour la conseillère militaire en genre, CDR Maria Elisa





1- Pouvez-vous décrire les responsabilités et les fonctions de la Conseillère Militaire en Genre et Protection au sein de la MINUSCA?

La Conseillère Militaire en Genre et Protection de la MINUSCA intervient dans cinq domaines principaux : le Genre, la Protection des Civils , la Protection de l'Enfant, l'Exploitation et les Abus Sexuels et la Violence Sexuelle liée au Conflit . A cet égard, la conseillère militaire en genre travaille en étroite coordination avec tous les bureaux concernés, agissant en tant que liaison clé entre la Force Militaire et la composante civile. Elle joue également le rôle de conseillère au Commandant de la Force sur les questions liées à la dimension genre. De plus, elle assure la formation du personnel militaire, surveille et rend compte des mandats liés au genre, et milite pour la protection des droits des femmes. En définitive, la cellule genre joue un rôle crucial dans l'orientation et la coordination des activités liées au genre.

2- De quelle manière l'intégration de la perspective genre dans tous les aspects des opérations peut-elle aider la MINUSCA à remplir efficacement son mandat de protection des civils ?

L'intégration d'une perspective de genre dans tous les aspects des opérations de la MINUSCA améliore l'efficacité de la mission dans la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants. En prenant en compte les dynamiques de genre, la MINUSCA est mieux à même d'identifier et de répondre aux violences basées sur le genre, y compris l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que les violences sexuelles liées aux conflits, qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les enfants. En outre, la compréhension des rôles de genre et des rapports de pouvoir au sein des communautés permet à la Force militaire d'adapter ses stratégies de protection, améliorant ainsi la sécurité et le bien-être de tous les civils et renforçant l'efficacité globale de la mission dans les zones de conflit. En définitive, le genre ne concerne pas uniquement les femmes et les filles, mais aussi les groupes vulnérables, y compris les hommes et les garçons — il s'agit de la protection de tous les civils.

3- Quels sont les principaux obstacles rencontrés lors de l'intégration d'une perspective genre dans le mandat de la MINUSCA, et comment peuvent-ils être surmontés ?

La MINUSCA opère dans un environnement extrêmement complexe, avec diverses menaces pesant sur la population, notamment les attaques de groupes armés, ce qui rend la protection des civils une question sensible et critique. Dans ce contexte, la cellule genre doit travailler en étroite collaboration avec les cellules opérationnelles pour garantir que les considérations de genre soient intégrées dans tous les processus. Pour y parvenir, un changement de mentalité est essentiel, en particulier au sein de l'armée, où les questions de genre doivent être perçues comme fondamentales pour le succès de la mission. Cela implique de briser les barrières, de traiter les biais de genre et de remettre en question les stéréotypes, afin de garantir que les perspectives de genre soient pleinement intégrées dans les opérations militaires. Renforcer le rôle de la Cellule du Conseiller Militaire en Genre et Protection et assurer leur participation active aux processus décisionnels est une clé pour promouvoir une approche plus inclusive qui améliore à la fois la protection des civils et l'efficacité opérationnelle.

4- Quelles stratégies ou solutions peuvent être mises en place pour surmonter les défis liés à l'intégration d'une perspective genre dans le mandat de la MINUSCA?

Pour surmonter les défis liés à l'intégration d'une perspective de genre dans le mandat principal de la MINUSCA, plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre :

- Renforcer la sensibilisation et la formation : La formation approfondie sur le genre pour tous les Casques Bleus, le personnel militaire et civil est cruciale. Cette formation doit souligner l'importance de l'égalité des sexes pour le succès de la mission, en abordant les biais de genre, les stéréotypes et les normes culturelles qui peuvent entraver l'intégration. Il est essentiel de changer les mentalités au sein de l'armée, en reconnaissant l'égalité des sexes comme un élément clé du succès opérationnel, plutôt que comme une préoccupation secondaire.
- Renforcer le rôle du Conseil Militaire en Genre et Protection (CMGP): Le CMGP doit être activement impliqué dans les processus décisionnels à tous les niveaux de commandement, pour garantir que les perspectives de genre soient intégrées dans les opérations et stratégies militaires.
- Intégration du genre dans toutes les composantes opérationnelles : La cellule de genre doit collaborer étroitement avec les autres unités opérationnelles pour garantir que les considérations de genre soient intégrées à tous les aspects de la planification et de l'exécution des opérations.
- Surmonter la résistance au sein des composantes militaires: Surmonter la résistance implique de démontrer que l'intégration du genre contribue au succès de la mission. En montrant comment des approches sensibles au genre améliorent la confiance communautaire, favorisent la coopération avec les populations locales et réduisent les vulnérabilités, il est possible de changer les perceptions. Cela encouragera les militaires à considérer les questions de genre comme fondamentales pour atteindre les objectifs de la mission.

En mettant en œuvre ces stratégies, la MINUSCA pourra intégrer plus efficacement une perspective de genre dans son mandat principal, ce qui améliorera la protection des civils et renforcera l'efficacité globale de la mission.

ACTIVITES OPERATIONNELLES DE L'UNITE NEPALAISE DE LA POLICE MILITAIRE DE LA MINUSCA



Mise en place de patrouilles de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (SEA) et de violation du couvre-feu, ainsi que la surveillance des zones interdites, afin de garantir le respect de l'ensemble des règles et règlements par le personnel des Nations Unies



Régulation du trafic lors de cérémonies au Quartier Général de la Force



Journée Internationale de la femme



Dans le cadre des célébrations de la Journée Internationale des Femmes, la Force de la MINUSCA, par l'intermédiaire de son Unité de Coordination Civilo-Militaire, à organisé un événement de sensibilisation le 7 mars 2025 à Bouar afin de promouvoir l'autonomisation des femmes. Cette initiative a rendu hommage à la résilience et à l'engagement des femmes centrafricaines dans la reconstruction de leur pays, tout en réaffirmant le soutien de la MINUSCA à leur inclusion dans les processus de consolidation de la paix et de développement. Près de 100 femmes ont participé à cette activité, soulignant l'importance de ce sujet. Marthe Mbita, présidente locale de l'Organisation des Femmes Centrafricaines, a exprimé sa gratitude pour le soutien indéfectible de la MINUSCA et a appelé à des actions plus fortes contre la violence basée sur le genre.

Le Général KHAN Muhammad Shabbir, Commandant du secteur Ouest de la Force de la MINUSCA, a souligné le rôle crucial des femmes dans la stabilisation du pays malgré des défis tels que la violence, le déplacement, et l'accès limité à l'éducation et aux soins de santé.

Birgit Gorbach, responsable des opérations à Bouar de la MINUSCA ,a insisté sur le fait que la Journée Internationale des Femmes est bien plus qu'une célébration – c'est un moment de réflexion et de progrès concernant les droits des femmes.

L'événement a également inclus la distribution de kits d'hygiène, des ateliers de soins corporels, ainsi qu'une session sur la prévention des abus et de l'exploitation sexuelle, réaffirmant l'engagement de la MINUSCA à protéger et à autonomiser les femmes.





La remise des médailles : un moment fort de reconnaissance







Dans toute mission des Nations Unies, la cérémonie de remise des médailles constitue un moment clé pour chaque contingent engagé. Elle symbolise non seulement la fin de leur déploiement, mais aussi la reconnaissance officielle des sacrifices, des réalisations et de l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mission.

Au-delà de sa portée protocolaire, cette cérémonie joue un rôle essentiel dans le renforcement du moral des troupes en valorisant leur travail acharné et leur dévouement. Elle incarne également la coopération internationale, réunissant des contingents venus de divers pays pour célébrer ensemble leurs efforts communs en faveur de la paix.

Dans ce contexte, la MINUSCA organise régulièrement des défilés de médailles en hommage aux soldats de la paix. Parmi les plus récents, on compte :

- -La remise de médailles du contingent marocain, le 13 mai 2025
- -La remise des médailles du contingent sénégalais, le 3 avril 2025
- -La remise des médailles du contingent tunisien, le 15 avril 2025

Ces cérémonies illustrent parfaitement l'esprit de solidarité et de reconnaissance qui anime la mission, tout en honorant ceux qui contribuent quotidiennement à la stabilité et à la sécurité en République Centrafricaine.



Exploitation et abus sexuels

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LES RÈGLES: AUCUNE EXCUSE!

- Nous devons à tout moment traiter la population locale avec respect et dignité.
- L'exploitation et les abus sexuels constituent des agissements répréhensibles de la part de tout membre du personnel des Nations Unies ou du personnel affilié.
- L'exploitation et les abus sexuels mettent en péril la vie des personnes que nous avons le devoir de servir et de protéger.
- L'exploitation et les abus sexuels sapent la discipline et entachent la réputation de l'Organisation des Nations Unies.

QUICONQUE SERT SOUS LE DRAPEAU DESNATIONS UNIES DOIT RESPECTER LES INTERDICTIONS SUIVANTES:

- Toute relation sexuelle avec une personne âgée de moins de 18 ans **est strictement interdite**, quel que soit l'âge de la majorité ou du consentement dans le pays d'intervention ou dans mon pays. La méconnaisance de l'âge réel de la personne ne peut être invoquée comme moyen de défense;
- Il est strictement interdit de solliciter des faveurs sexuelles en échange d'une somme d'argent, d'un emploi, d'un traitement de faveur, de biens ou de services, que la prostitution soit ou non autorisée dans le pays hôte ou dans mon pays;
- Il est strictement interdit d'imposer toute autre forme de comportement à caractère humiliant, dégradant ou servile;

Je comprends parfaitement que:

- Toute participation à des faits d'exploitation ou d'abus sexuels donnera lieu à une enquête et à des poursuites s'il y a lieu;
- Tout fait avéré d'exploitation ou d'abus sexuels peut entraîner à l'encontre de son auteur des mesures comprenant, sans s'y limiter, la suspension, le rapatriement immédiat, le renvoi, l'incarcération ou l'interdiction de travailler pour l'ONU à l'avenir;
- Si je suis témoin de faits d'exploitation ou d'abus sexuels, quel que soit le rang hiérarchique de leurs auteurs, j'ai le devoir de prendre toutes les mesures raisonnables pour les faire cesser et de les signaler sans tarder à mon chef d'unité ou de service;
- Le fait de ne pas intervenir ou de ne pas signaler les faits constitue un manquement au Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies. Il n'y a aucune excuse!



AUCUNE EXCUSE • TOLÉRANCE ZÉRO

À L'ÉGARD DE L'EXPLOITATION ET DES ABUS SEXUELS



La vitrine de la Force

Ce magazine se veut interactif. Faites-nous parvenir vos opinions,

suggestions et contributions à: minusca-fhq-chiefmpio@un.org



Même dans des conditions souvent difficiles, les Casques bleus s'efforcent de garantir la sécurité des civils





La protection des civils, une priorité pour la Force de la MINUSCA





Jour et nuit, les unités de la Force parcourent les routes pour rétablir la paix en RCA





En dépit de circonstances parfois éprouvantes, les Casques bleus continuent de veiller à la protection des civils





Au niveau communautaire, la Force reste engagée aux côtés des civils







